POUR LA SINGULIERE AFFECTION QU'AVONS A LUY

Burgundica
XXIV



© BREPOLS PUBLISHERS
THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY.
IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

POUR LA SINGULIERE AFFECTION QU'AVONS A LUY

ÉTUDES BOURGUIGNONNES OFFERTES À JEAN-MARIE CAUCHIES

sous la direction de

Paul Delsalle, Gilles Docquier,
Alain Marchandisse & Bertrand Schnerb

BREPOLS

Collection

BURGUNDICA

Peu de périodes, de tranches d'histoire ont suscité et continuent à susciter auprès d'un large public autant d'intérêt voire d'engouement que le «siècle de Bourgogne». Il est vrai qu' à la charnière de ce que l'on dénomme aussi vaguement que commodément «bas Moyen Âge» et «Renaissance», les douze décennies qui séparent l'avènement de Philippe le Hardi en Flandre (1384) de la mort de Philippe le Beau (1506) forment un réceptacle d'idées et de pratiques contrastées. Et ce constat s'applique à toutes les facettes de la société. La collection *Burgundica* se donne pour objectif de présenter toutes ces facettes, de les reconstruire – nous n'oserions écrire, ce serait utopique, de les ressusciter – à travers un choix d'études de haut niveau scientifique mais dont tout «honnête homme» pourra faire son miel. Elle mettra mieux ainsi en lumière les jalons que le temps des ducs Valois de Bourgogne et de leurs successeurs immédiats, Maximilien et Philippe de Habsbourg, fournit à l'historien dans la découverte d'une Europe moderne alors en pleine croissance.

Avec le concours financier de la Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal (Lausanne)

Illustration de couverture : *Débat de l'honneur*, trad. Jean Miélot, Bruxelles, KBR, ms. 9278-80, fol. 1r.

© 2017, Brepols Publishers n.v., Turnhout, Belgium.

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise without the prior permission of the publisher.

D/2017/0095/96
ISBN 978-2-503-56483-8
e-ISBN 978-2-503-56556-9
DOI 10.1484/M.BURG-EB.5.108021
Printed in the EU on acid-free paper.

© BREPOLS PUBLISHERS
THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY.
IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

Table des matières

Préface ix

Le carnet d'adresses d'Érasme ou l'art d'utiliser ses réseaux
Franz Bierlaire 1

« Le prince des trente deniers ». Jean IV de Chalon-Arlay, prince d'Orange, entre France et Bourgogne (1468-1482)
Georges Bischoff 15

L'ordre du jour politique des assemblées représentatives des Pays-Bas aux XIVe et XVe siècles
Wim Blockmans 25

Maximilien d'Autriche ou le jeune Charles Quint ? Enluminure et politique dans le *Livre de chœur* de Malines (1515)
Éric Bousmar 43

Les ouvertures de tir pour arme à feu dans les Pays-Bas bourguignons aux XIVe et XVe siècles. Notes sur quelques jalons chronologiques
Philippe Bragard 53

La société face aux crises des XIVe-XVe siècles. Attitudes et mesures contre la peste en pays bourguignons
Neithard Bulst 75

La nobiltà italiana alla fine del medioevo. Qualche considerazione
Giorgio Chittolini 83

Le registre aux reliefs de l'abbaye Saint-Wulmer de Boulogne
Isabelle Clauzel 91

Une princesse en diplomatie : l'entrevue de 1439 entre Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne, et son oncle Henry Beaufort, évêque de Winchester, dit le cardinal d'Angleterre
Philippe Contamine 103

Grises ou noires ? Les sœurs soignantes des tiers ordres franciscain et dominicain dans le Nord de la France de la fin du XIVe siècle au concile de Trente
Bernard Delmaire 113

«L'empereur, sa femme et le [grand] prince… » à Besançon, automne 1442
Laurence Delobette-Delsalle 129

Note sur les Comtois, les Francs-Comtois, les Bourguignons, les Bourguignons salés et autres Séquanais (xv^e^-xvii^e^ siècles)
Paul Delsalle 141

Une prévision de la destruction de Liège : la prédication de carême du carme Jean Soreth à Liège en 1451
Jean-Pierre Delville 149

Les relations burgundo-savoyardes vues de la Savoie à la fin du Moyen Âge. Essai de synthèse
Bernard Demotz 163

L'initiation de Richelieu à Bruxelles et Liège par Jean Péricard (1616)
Bruno Demoulin 173

Charles le Hardi devant Nancy (1476/77) : Folie suicidaire, stratégie militaire ou crise de l'État bourguignon ?
Michael Depreter 177

Ne s'esbahir de riens : Olivier de La Marche et les vertus de l'équanimité
Jean Devaux 187

Convoi exceptionnel ou tournée de gala : négociations, retour et accueil de Marguerite d'Autriche, épouse répudiée, dans les Pays-Bas (1493)
Gilles Docquier 195

Je dis à cheus où fu rebellion. Chansons politiques en moyen néerlandais autour de 1500
Jan Dumolyn, Jelle Haemers 207

Le *Premier voyage de Charles Quint en Espagne* de Laurent Vital, chroniqueur de Charles Quint
Jonathan Dumont 221

Le beau des beauls. Turismo flamenco en España en la época de Felipe el Hermoso
Raymond Fagel 229

Aspects du climat en Franche-Comté au Moyen Âge
Pierre Gresser 237

Le modèle bourguignon de garde royale dans l'Europe des xv^e^ et xvi^e^ siècles : succès et développement
José Eloy Hortal Muñoz 253

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

L'enjeu mulhousien pour Charles le Téméraire (1469-1477)
Odile Kammerer 263

Nuño de Gumiel, tesorero castellano de Felipe el Hermoso (Ingresos y gastos en 1506)
Miguel Ángel Ladero Quesada 275

Le testament de Jean III de Luxembourg et de Jeanne de Béthune (17 avril 1430)
Alain Marchandisse, Bertrand Schnerb 291

Écrire la défaite militaire en pays bourguignon. Pour une réévaluation du discours sur la guerre
Christophe Masson 311

La « Maison de Bourgogne ». Origines, usages et destinées d'un concept
Jean-Marie Moeglin 319

Le Bâtard Vauthier et ses feux puants (1403). À propos d'un partisan neuchâtelois des ducs de Bourgogne
Jean-Daniel Morerod, Grégoire Oguey 333

Der *Teuerdank* und die Niederlande
Heinz Noflatscher 347

Claude de La Palud, un seigneur franc-comtois entre Bourgogne, France, Empire, Savoie et Italie (v. 1460-1517)
Jacques Paviot 361

L'hypothèse d'une transtextualité entre les lettres de rémission des ducs de Bourgogne et la littérature de fiction du XV^e^ siècle
Walter Prevenier 373

Bruges entre deux mondalisations : 1250-1550
Pierre Racine 381

La mort de Pierre le Cruel dans les manuscrits enluminés des *Chroniques* de Froissart
Christiane Raynaud 393

De zaak Draeck : Antwerpen tegenover Zierikzee. Een interstedelijk conflict tijdens de Vlaamse Opstand
Louis Sicking 405

Van tresorie naar archief. De inventaris van de oorkonden van Henegouwen uit 1409
Robert Stein 417

Une approche de la dévotion privée des Dijonnais vers 1400
Vincent Tabbagh 435

Le prince, la ville, l'Église. Quelques aspects sous les ducs Valois à Poligny (Jura)
Jacky Theurot 443

De Dion-le-Val à Enghien pour finir en caisse ?
Ou l'histoire de vitraux du XVI^e siècle presque oubliés
Yvette Vanden Bemden 459

Un fantasme historiographique ? La publication des sources servant à l'histoire des assemblées d'états des Pays-Bas
Marie Van Eeckenrode 479

Les Bourguignons et le droit de patronage :
lutte inextricable entre le pape et le gallicanisme ?
Paul van Peteghem 491

Troubles liégeois. Réminiscences de la bataille d'Othée (23 septembre 1408) dans les sources narratives en moyen-néerlandais du XV^e siècle
Jeanne Verbij-Schillings 501

Charles le Hardi a-t-il inventé la révolution militaire ? Les réformes des armées bourguignonnes de 1467 à 1477
Quentin Verreycken 515

Que fait saint Bernard chez saint Servais ?
La rivalité franco-bourguignonne dans le manuel d'histoire du jeune Philippe le Beau
Hanno Wijsman 523

Philippe le Bon et l'économie des Pays-Bas.
L'apport des ordonnances
Jean-Marie Yante 537

tabula gratulatoria 551
illustrations couleurs 555

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

Préface

Les éditeurs du volume

Le lecteur tient entre les mains le dernier élément d'un « triptyque » mis en chantier, voici quelques années maintenant, pour célébrer notre ami Jean-Marie Cauchies. Il fait suite aux volumes remis au cours de la cérémonie qui s'est tenue à Bruxelles, au sein de l'Université Saint-Louis qui a tant compté dans sa vie d'enseignant et de chercheur, le 29 novembre 2016, jour anniversaire du jubilaire. L'un, publié par l'association Hannonia, Centre d'information et de contact des cercles d'histoire, d'archéologie et de folklore du Hainaut, contient 28 contributions axées sur de passionnants épisodes de l'histoire de cette principauté, puis province, qui est celle des racines de Jean-Marie[1]. L'autre, paru sous le sceau des Presses de l'Université Saint-Louis – Bruxelles, consiste en un beau recueil de mélanges d'histoire du droit et des institutions, balayant un spectre chronologique large, du IXe au XXIe siècle, une matière qui continue d'être à la croisée des questionnements de son abondante production scientifique[2]. Restait à faire paraître l'ouvrage consacré au contexte historique dans lequel Clio allait trouver l'un de ses disciples les plus productifs et talentueux : les XIVe-XVIe siècles, l'époque des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois et de leurs successeurs Habsbourg. C'est désormais chose faite.

Membre correspondant (2002), puis titulaire (2004) de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques de l'Académie royale de Belgique et de la Commission royale d'Histoire de Belgique (1996), Docteur *honoris causa* des Universités de Lyon-III Jean Moulin (2001) et de Haute-Alsace à Mulhouse (2007), Professeur aux universités Saint-Louis de Bruxelles et catholique de Louvain, Secrétaire général du Centre européen d'Études bourguignonnes, Jean-Marie Cauchies a connu un parcours académique et une carrière universitaire prestigieux et exemplaires.

Il n'y a pas lieu, dans les pages qui suivent, de retracer en détail la biographie et les nombreuses facettes de l'impressionnant *curriculum vitae* de Jean-Marie. D'autres l'ont fait avec brio – et une bonne dose de détails truculents – dans une introduction qui en livre les faits marquants[3]. Qu'il nous soit cependant permis de pointer ici les principaux linéaments de l'homme de terrain, non celui du pèlerin avide de chausser ses godillots pour avaler les kilomètres, ni celui du meilleur spécialiste en liaisons fer-

1 *Hainaut. La terre et les hommes. Mélanges offerts à Jean-Marie Cauchies par Hannonia à l'occasion de son soixante-cinquième anniversaire*, dir. C. Depauw, P. Desmette, L. Honnoré, M. Maillard-Luypaert, Mons, 2016.

2 *Légiférer, gouverner et juger. Mélanges d'histoire du droit et des institutions (IXe-XXIe siècle) offerts à Jean-Marie Cauchies à l'occasion de ses 65 ans*, dir. É. Bousmar, P. Desmette, N. Simon, Bruxelles, 2016.

3 *Ibid.*, p. 23-52. Cette introduction est suivie (p. 53-95) d'une liste exhaustive des publications de Jean-Marie-Cauchies, jusqu'en 2016, hors comptes rendus et recensions cependant. On se réfèrera également aux témoignages qu'il a personnellement livrés, notamment l'entretien réalisé pour l'Académie royale de Belgique en 2008 (sous forme de capsules vidéos accessibles sur le lien https://lacademie.tv/conferences/rencontre-avec-jean-marie-cauchies), l'exercice d'« ego-histoire », intitulé « Le duc, la loi, les libertés : itinéraires d'un 'passeur' », mené lors de la 24e journée d'étude du Réseau des Médiévistes belges de Langue française qui s'est tenue à l'Université de Liège, le 23 mai 2011, ou encore l'interview accordée à Nicolas Simon et Quentin Verreycken le 23 avril 2015 – qu'ils ont eu l'amitié de nous fournir dans son intégralité.

Pour la singuliere affection qu'avons a luy. *Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, sous la direction de Paul Delsalle, Gilles Docquier, Alain Marchandisse et Bertrand Schnerb, Turnhout, 2017 (*Burgundica* 24), p. ix-xiv.
© BREPOLS PUBLISHERS DOI 10.1484/M.BURG-EB.5.113900

roviaires du continent européen, mais bien celui du praticien des institutions bourguignonnes qu'il connaît et maîtrise mieux que personne.

Ce cheminement remonte aux premières années, celles d'une enfance heureuse dans un cocon familial où, grâce à une mère institutrice, le jeune Jean-Marie – né le 29 novembre 1951 – se montre avide de lectures et assidu aux études, et, grâce à un père chef de gare à Quaregnon, il a le loisir de découvrir nombre de sites et de monuments à travers le territoire belge. L'attrait pour le passé se précise déjà à cet instant. Survient un petit événement d'apparence anecdotique, mais qui est révélateur au vu de son futur parcours dans les coulisses de la cour bourguignonne : usant ses culottes sur les bancs de l'école communale, il reçoit un petit album orné de chromos consacré aux « Visages de notre passé », en l'occurrence à la figure de Philippe le Bon[4]. Avec ses reproductions en couleurs de miniatures et de tableaux d'époque, ce cadeau agit sur son esprit curieux comme un « déclic vers l'époque bourguignonne » et, aujourd'hui encore, celui-ci est conservé religieusement par son propriétaire. Sans aucun doute aussi, les ouvrages de vulgarisation historique l'attirent-il très tôt, à l'image de la collection *Nos Gloires*, entrée dans la bibliothèque familiale peu après et qui lui servira à fixer dans sa mémoire le portrait des « grands hommes » et les « hauts faits » d'une histoire de Belgique… qu'il enseignera plus tard[5]. Viennent ensuite les volumes illustrés de la monumentale *Histoire de Belgique* d'Henri Pirenne achetés, avec le consentement parental, à l'un de ses professeurs pendant ses années d'enseignement secondaire. Cette synthèse capte l'attention de l'adolescent ; il y a fort à parier que les chapitres consacrés aux ducs de Bourgogne ont contribué à nourrir son imaginaire et à susciter un engouement précoce de plus en plus prononcé.

C'est tout naturellement qu'il « officialise » ce choix par une candidature en Histoire aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles (1968-1970) – où il découvre la monographie de John Bartier sur les *Légistes et gens de finances au XV^e siècle* qui lui fait connaître « des hommes au travail », donnant vie et corps aux institutions[6] –, puis une licence à l'Université catholique de Louvain (1970-1972). Et c'est dans cette même logique qu'il fait honneur au Grand Duc d'Occident en consacrant son mémoire à l'œuvre législative de ce prince pour le comté de Hainaut, sur une idée soufflée par Maurice-Aurélien Arnould[7]. Ces études, menées brillamment par cet étudiant âgé à peine de 21 ans, lui ouvrent les portes du doctorat, sous la houlette du Professeur Philippe Godding. Bénéficiant de mandats de stagiaire (1972-1973) et d'aspirant (1973-1978) du Fonds national de la Recherche scientifique, il poursuit ses travaux en étendant toutefois sa période chronologique jusqu'aux premières années du XVI^e siècle. En ce sens, la lecture des monographies – devenues des classiques – consacrées aux ducs Valois par Richard Vaughan et à l'archiduc (puis empereur) Maximilien d'Autriche par Hermann Wiesflecker a pétri ses réflexions et son approche sur la période. Entré dans le cénacle des colloques professionnels, Jean-Marie y rencontre des historiens, doctorants comme lui ou chercheurs confirmés, dont les écrits l'inspirent et le stimulent : Pierre

4 *Philippe le Bon, Grand Duc d'Occident*, [Bruxelles], [195…].

5 Il reconnait volontiers s'être « nourri » de ces illustrations qui lui « revenaient régulièrement à la mémoire ». Cf. J.-M. Cauchies, Conclusions. Enseigner l'histoire de Belgique : narration et consensus, dans *À l'aune de* Nos Gloires *: édifier, narrer et embellir par l'image. Actes du colloque tenu au Musée royal de Mariemont les 9 et 10 novembre 2012*, éd. B. Federinov, G. Docquier, J.-M. Cauchies, Morlanwelz-Bruxelles, 2015, p. 236.

6 J. Bartier, *Légistes et gens de finances au XV^e siècle. Les conseillers des ducs de Bourgogne, Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, 2 vol., Bruxelles, 1955-1957.

7 J.-M. Cauchies, *Les ordonnances de Philippe le Bon pour le comté de Hainaut (1427-1467)*, Mémoire de licence en histoire, Université catholique de Louvain, 1972.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

Cockshaw, Philippe Cullus, Robert Wellens, Jan Van Rompaey, Wim Blockmans, Walter Prevenier pour n'en citer que quelques-uns. Certains points spécifiques, tels la législation monétaire, le rôle du Grand Conseil de Malines, les écorcheurs, les messagers et les messageries ou la désertion dans les armées bourguignonnes, sont déjà exploités sous forme d'articles qui n'ont rien perdu de leur pertinence. Parallèlement, Jean-Marie Cauchies dresse, dès 1975, une liste chronologique – qualifiée de provisoire, mais qui connaîtra peu de remaniements – des ordonnances de Philippe le Bon pour le Hainaut[8]. Soutenue en mai 1978, sa thèse, une considérable synthèse forte de trois volumes, est remarquée par les spécialistes, unanimement saluée pour ses grandes qualités. Mariant avec bonheur les trois axes majeurs des travaux qu'il continue de mener (droit, Hainaut et époque bourguignonne), l'œuvre se voit décerner le Prix Vicomte Charles Terlinden pour la période 1977-1980 et est publiée, quasi intégralement, quatre ans plus tard[9].

C'est également à cette période que Jean-Marie Cauchies découvre les activités du Centre européen d'Études burgondo-médianes. Fondée en 1958-1959, cette association, vouée à l'étude des Bourgognes, principalement – mais non exclusivement – durant l'époque des ducs Valois, organise des rencontres annuelles autour d'un thème plus ou moins défini. C'est par le biais de Pierre Cockshaw, déjà cité, qu'il est invité à en rejoindre les rangs. Au cours des Rencontres de 1974 qui se déroulent à Bruxelles et à Malines, Jean-Marie Cauchies prend pied dans cette société, alors en pleine dérive : réputation de « club mondain », communications de qualité variable, baisse significative des effectifs, difficultés financières… Malgré cette situation peu encourageante, il y fait la connaissance d'autres universitaires issus de pays voisins et prend la mesure d'un réseau scientifique à (re)fédérer. Le Comité l'agréée comme membre associé[10], ignorant que le rôle de cette nouvelle recrue allait permettre ni plus ni moins que le sauvetage du Centre. Lors des Rencontres de Dijon, les 19-20 septembre 1980, le secrétaire général, le baron Drion du Chapois, annonce sa démission pour raisons de santé. Celle-ci coïncide avec la première prise de parole de Jean-Marie Cauchies à la tribune du Centre sur des aspects « techniques » qu'il maîtrise déjà parfaitement et qui fait forte impression[11].

Son heure arrive bientôt. Cheville ouvrière des Rencontres de Mons (1982), devenu entre-temps membre effectif, Jean-Marie Cauchies est approché pour intégrer – sur les recommandations de l'historien de la littérature Roger Henrard – le Comité exécutif et, *in fine*, reprendre en main le secrétariat général. Attiré par cette perspective, il pose cependant plusieurs conditions ; le Comité lui donne carte blanche. Les mesures entreprises visent à refaçonner en profondeur les visées et les moyens de l'institution qui, pour la circonstance, adopte un nouveau nom : le Centre européen d'Études bourguignonnes, qui se dote, dès 1984, de nouveaux statuts. En prônant la tenue de rencontres aux objectifs exclusivement scientifiques, clairement circonscrites aux XIV^{e}-XVI^{e} siècles, la publication rigoureuse et régulière des actes de ces rencontres, l'accroissement du nombre de membres, dû en bonne part à une réduction du montant de la cotisation

8 Id., Liste chronologique provisoire des ordonnances de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, pour le comté de Hainaut (1425-1467), dans *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. 26, 1975, p. 35-146.

9 Id., *La législation princière pour le comté de Hainaut. Ducs de Bourgogne et premiers Habsbourg (1427-1506). Contribution à l'étude des rapports entre gouvernants et gouvernés dans les Pays-Bas à l'aube des temps modernes*, Bruxelles, 1982.

10 Son agréation est approuvée par l'Assemblée générale des membres le 25 septembre 1975, et c'est en cette qualité qu'il figure dans la liste publiée dans *Publication du Centre européen d'Études burgondo-médianes*, t. 17, 1976, p. 8.

11 Id., L'essor d'une législation générale pour les Pays-Bas bourguignons dans le dernier quart du XV^{e} siècle : aperçu et suggestions, dans *Publication du Centre européen d'Études burgondo-médianes*, t. 17, 1981, p. 59-70.

(désormais obligatoire pour chaque membre) et à la campagne promotionnelle qu'il entreprend personnellement, et le maintien, tant que faire se peut, d'une bonne santé financière pour ce dernier, et en en étant le garant, il est indiscutable que Jean-Marie Cauchies a jeté les bases d'une association qui, sans elles, et sans lui, à coup sûr, n'existerait plus de nos jours. En assumant au quotidien les multiples tâches qu'induit une telle fonction pendant plus de trente ans, il est resté incontestablement la figure emblématique – pour ne pas dire l'âme – d'un Centre auquel il consacre tout à la fois son temps, son énergie et son cœur. Parallèlement, Jean-Marie se propose de remettre sur pied l'ancienne Chaire d'études bourguignonnes de l'Université de Louvain, tombée en désuétude. Il établit le Centre belge d'études bourguignonnes (1400-1600), une structure commune aux Facultés Saint-Louis et à l'UCL, dont l'objet est la mise en lumière, par le biais de leçons publiques, des nombreuses facettes de la « civilisation » bourguignonne. Ici aussi, il en assumera le secrétariat de 1984 à 2012.

Au tournant des années 1970-1980, sa charge d'enseignant s'accroît rapidement, mais Jean-Marie poursuit ses activités scientifiques avec rigueur, tant sur le plan du droit et des institutions bourguignonnes que sur celui de recherches régulièrement fournies pour différentes revues d'histoire du Hainaut où il est fort demandé. Sur le premier plan, il complète, notamment, sa liste des ordonnances pour le comté hainuyer jusqu'à la mort de Philippe le Beau[12] ; sur le second, il multiplie les études ciblées dans des matières qui lui sont chères, où trouvent place les « gouvernants » et les « gouvernés », et qui lui vaudront, plus tard, de rédiger plusieurs notices – dont celle consacrée au *Hennegau* – pour le *Lexikon des Mittelalters*[13]. Le prisme de la législation reste la focale de Jean-Marie, non dans un cadre étroit, mais de plus en plus élargit, dans le temps et dans l'espace, au questionnement de son rôle dans la genèse de l'État moderne[14].

Le profil des hommes qu'il rencontre au fil de ses recherches l'intéresse tout particulièrement : les agents du prince à l'échelle locale ou régionale, les grands fonctionnaires bourguignons, les membres de la haute noblesse, les chevaliers de la Toison d'or sur lesquels il établit diverses notices[15]. La figure princière retient aussi son attention. C'est d'abord au tour du duc Charles de Bourgogne – auquel il préfère l'épithète de « Hardi » et récuse l'appellation de « Téméraire », un surnom condamnant toute l'action politique du duc –, mis en balance avec son grand rival Louis XI[16]. Si de nombreux auteurs se sont penchés sur ce « combat des chefs », Jean-Marie Cauchies leur consacre des pages d'un style clair et direct, nuançant une vision trop souvent manichéenne – selon le point de vue où l'on se place –, dressant un portrait psycho-

12 Id., Liste chronologique des ordonnances de Charles le Hardi, Marie de Bourgogne, Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau pour le comté de Hainaut (1467-1506), dans *Bulletin de la Commission royale pour la Publication des anciennes Lois et Ordonnances de Belgique*, t. 21, 1986, p. 1-125.

13 Id., Art. Hennegau, dans *Lexikon des Mittelalters*, t. 4, Munich-Zurich, 1989, col. 2131-2133.

14 À titre d'exemple : Id., Pouvoir législatif et genèse de l'État dans les principautés des Pays-Bas (XII^e^-XV^e^ s.), dans *Renaissance du pouvoir législatif et genèse de l'État*, dir. A. Gouron, A. Rigaudière, Montpellier, 1988, p. 58-74 ; Id., La législation dans les Pays-Bas bourguignons : état de la question et perspectives de recherches, dans *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, t. 61, 1993, p. 375-386 ; Id., H. de Schepper, *Justice, grâce et législation. Genèse de l'État et moyens juridiques dans les Pays-Bas, 1200-1600*, Bruxelles, 1994.

15 Outre le *Lexikon des Mittelalters* déjà cité, ajoutons les notices réalisées dans divers volumes de la *Nouvelle Biographie nationale* (depuis 1994) ou dans l'ouvrage *Les Chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or au XV^e^ siècle. Notices bio-bibliographiques*, dir. R. De Smedt, Francfort-sur-le-Main, 1994, 2^e^ éd. revue et augm., 2000.

16 J.-M. Cauchies, *Louis XI et Charles le Hardi. De Péronne à Nancy (1468-1477) : le conflit*, Bruxelles, 1996.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

logique des deux personnages dont les enjeux, les ambitions et les limites sont mis en lumière à l'aune d'une Europe qui n'attendait pas passivement l'issue de cet affrontement. Parallèlement, Jean-Marie s'intéresse de plus en plus à Philippe le Beau, que les figures écrasantes du père (Maximilien d'Autriche) et du fils (Charles Quint) ont trop souvent relégué parmi les « seconds couteaux » de l'historiographie bourguignonne. De patients dépouillements dans plusieurs dépôts d'archives, des séjours en Castille et en Autriche, un cheminement vers Saint-Jacques-de-Compostelle, où il retrouve les traces ibériques de son héros en 1997, sont autant de stimulants pour la réflexion du chercheur. Ses contributions tendent à remettre à sa juste place ce « chaînon manquant », lien parfait entre ducs Valois et Habsbourg. L'entourage princier est passé au crible, les agents des « coulisses » sont détectés, les manifestations du pouvoir sont analysées, les actions politiques personnelles sur l'échiquier « national » et européen sont mesurées. La synthèse, première biographie en français sur ce « dernier duc de Bourgogne », voit le jour en 2003[17].

L'historien sait qu'il n'est pas d'histoire sans sources et que l'un des principaux moyens pour la renouveler est d'en explorer et d'en éditer de nouvelles. Jean-Marie n'aura pas manqué de faire siens ces truismes en publiant plusieurs volumes de sources diplomatiques. En 2001, sortait de presse, sous l'égide de la Commission royale pour la publication des anciennes lois et ordonnances, le recueil des ordonnances du duc de Bourgogne Jean sans Peur[18]. Quelques années plus tard, en 2010, ce furent celles de Philippe le Bon pour le comté de Hainaut, aboutissement logique du corpus qui avait alimenté sa thèse de doctorat[19]. En 2013, le volume hainuyer sera complété, pour le même principat, par celui des ordonnances générales[20]. Mais il y a plus. Jean-Marie a actuellement en chantier, d'une part, l'édition des ordonnances du Namurois durant le règne de Philippe le Bon, pour un volume où l'on trouvera également celles relatives au Luxembourg, confiées aux bons soins de Jean-Marie Yante. D'autre part, l'édition, là encore en collaboration – cette fois avec Valérie Bessey – des ordonnances de l'hôtel du duc Philippe le Beau, prévu dans la collection des *Instrumenta*, chez Thorbecke, est également en bonne voie. Enfin, les qualités d'éditeur de notre jubilaire ne se sont pas uniquement exprimées à propos de textes édictaux ; on lui sait également gré d'avoir pu mettre au point – et ce ne fut pas chose aisée – le carnet de notes (ou plutôt comme l'éditeur le dénomme lui-même le grimoire) d'un chroniqueur et indiciaire – et non incendiaire comme un de ses estimés confrères académiciens avait cru le comprendre –, Jean Lemaire de Belges en l'espèce, pour une période s'étendant d'août 1507 à février 1509, publié dans la *Collection des anciens auteurs belges*, à l'Académie royale de Belgique. Ce travail faisait suite à l'édition de la *Chronique annale* de Lemaire réalisée par Anne Schoysman pour laquelle notre ami avait dressé l'index des noms propres et rédigé les notes historiques en 2001[21].

Poussant plus avant son rôle d'animateur des études bourguignonnes en Belgique, Jean-Marie prend la direction d'une nouvelle collection auprès de la maison d'édition Brepols dès 1998. Histoire, politique, finance, histoire de l'art, littérature… sont au-

17 Id., *Philippe le Beau, le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, 2003.

18 *Ordonnances de Jean sans Peur (1405-1419)*, éd. J.-M. Cauchies, Bruxelles, 2001.

19 *Ordonnances de Philippe le Bon pour le comté de Bourgogne (1425-1467)*, éd. Id., coll. G. Docquier, Bruxelles, 2010.

20 *Ordonnances générales de Philippe le Bon (1430-1467)*, éd. J.-M. Cauchies, coll. G. Docquier, Bruxelles, 2013.

21 Jean Lemaire de Belges, *Chronique de 1507. Édition critique*, éd. A. Schoysman, coll. J.-M. Cauchies, Bruxelles, 2001 ; Id., *Le carnet de notes d'un chroniqueur (août 1507-février 1509). Introduction, édition et commentaires*, éd. J.-M. Cauchies, Bruxelles, 2008.

tant de thématiques évoquées dans la série *Burgundica* qui comptabilise à ce jour vingt-cinq volumes de grande qualité. Chez le même éditeur, il co-dirige également, avec Jacqueline Guisset, les actes des colloques internationaux en castellologie organisés par la Fondation Van der Burch, basée au château d'Écaussinnes-Lalaing, que Jean-Marie préside depuis 2002. Gageons qu'il poursuivra, comme il l'a toujours fait, à maintenir le cap. Sa bibliographie récente peut en témoigner. Jean-Marie continue d'apprendre et poursuit ses questionnements – ceux-ci apparaissent bien souvent dans le sous-titre de ses contributions –, mais, s'il ne tranche pas toujours le problème, il en fournit des éléments de réponse, des pistes de recherche à explorer.

Au cours d'une présentation sur son cheminement professionnel, réalisée voici quelques années, Jean-Marie se définissait comme « passeur ». Indubitablement, il en est un. Passeur d'idées et de concepts, mais également passeur entre périodes, entre réseaux, entre personnes. Mais, plus qu'un passeur, Jean-Marie est devenu au fil des ans, pour bon nombre d'entre nous qui le côtoyons, un guide sûr. Les champs qu'il a défrichés, semés et labourés sont aujourd'hui les récoltes dont sa science nous fait profiter, que ce soit sur le plan de la terminologie, de la diplomatique, de l'histoire du droit et des institutions ou encore de l'historiographie. Doté d'une mémoire performante – sans doute une transplantation moderne de ce *terrible cerveau* de l'empereur Maximilien dont parlait le chancelier Mercurino Arborio de Gattinara –, Jean-Marie allie sérieux, rigueur, esprit de synthèse et sens de la nuance dans tous les travaux qu'il a réalisés. Mais ce rapide portrait ne serait pas complet sans les qualités du cœur. Car Jean-Marie est également d'une grande loyauté en amitié et son dévouement est égal pour ses proches, ses collègues et ses étudiants. Pour ces derniers d'ailleurs, il a toujours veillé à mentionner le nom de *tous* ses étudiants en séminaire quand celui-ci débouchait sur une publication. Bien entendu, les éléments méritants – le professeur est exigeant pour les autres comme pour lui-même – sont encouragés, non favorisés, comme dans la parabole des talents qu'il affectionne : de bons résultats sont à faire fructifier.

Ardu à la tâche scientifique, Jean-Marie est également doté d'un humour qui fait mouche. Le moins que l'on puisse dire, c'est que l'on ne s'ennuie jamais avec lui. Combien de colloques ne se remémore-t-il pas – tout en en faisant profiter son entourage – par le biais de traits d'esprit, de bons mots ou d'anecdotes cocasses dont il a parfois été la victime à ses dépens ! C'est aussi un « bon-vivant », gastronome à ses heures, mais ne dédaignant pas non plus une cuisine roborative goûteuse. Les soirées en sa compagnie se prolongent bien souvent, où histoire bourguignonne, géopolitique contemporaine, univers des Schtroumpfs – qui partagent parfois ses aventures –, amour de la musique – on y retrouve sans rivalité le chant *Réveillez-vous Picards !*, des airs de Rossini et de Mahler, *West Side Story* de Leonard Bernstein et les tubes de Marc Aryan qu'il entonne dès que l'opportunité se présente – et cancans académiques font bon ménage. Ce sont des moments chaleureux et privilégiés, car Jean-Marie est de ces hommes qui estiment que les meilleures amitiés se nouent autour d'une bonne table.

Assurément, Jean-Marie Cauchies est un jeune retraité heureux. Et c'est avec confiance que nous espérons pouvoir encore longtemps profiter de ces échanges où nous aurons encore maintes occasions de parler avec et devant lui d'une bibliographie qui continue de s'enrichir considérablement, de toutes ces circonstances où il nous sera donné de réfléchir ou de festoyer avec le maître, le collègue, l'ami. Voire de nouveaux mélanges, faisant suite aux 45 contributions du présent volume qui, nous l'espérons, lui feront honneur *pour la singuliere affection qu'avons a luy*.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

Maximilien d'Autriche ou le jeune Charles Quint ?

Enluminure et politique dans le *Livre de chœur* de Malines (1515)

Éric Bousmar
Professeur à l'Université Saint-Louis – Bruxelles

Les rapports entre gouvernants et gouvernés dans le monde bourguignon sont au cœur de l'œuvre scientifique de Jean-Marie Cauchies que nous honorons par ce volume. La présente étude aborde ces rapports par le biais d'une miniature participant de la culture politique des anciens Pays-Bas sous les premiers Habsbourg. S'y concentre un faisceau de questions complexes auxquelles, une fois n'est pas coutume, les lignes qui suivent n'ont pas la prétention d'apporter des réponses définitives mais plutôt de laisser le champ ouvert, en soumettant, à la sagacité du maître et ami, un petit dossier à creuser *ad libitum*…

Aujourd'hui conservé aux Archives de la ville de Malines, le *Liber missarum* dit de Marguerite d'Autriche est un témoin important de la vie culturelle dans les anciens Pays-Bas à l'aube des Temps modernes[1]. Ce livre de chœur est un manuscrit musical de grande taille (64 x 43 cm), contenant sept messes polyphoniques de Matthieu Pipelare et de Pierre de La Rue. Les spécialistes situent sa confection autour de 1515 (un millésime que notre analyse confirmera). La calligraphie musicale a été réalisée par l'atelier de Petrus Alamire, alias Pieter Imhoff, copiste et musicien attaché depuis 1508 au moins à la chapelle domestique du jeune archiduc Charles[2]. L'enluminure est de style ganto-brugeois ; son attribution, discutée, est à situer dans la sphère de Gérard Horenbout. La reliure est encore d'époque ; les fermoirs sont ornés de marguerites, la fleur emblématique de Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et tante du jeune archiduc Charles.

À ce jour toutefois, aucune donnée dans les comptes ni dans les inventaires ne permet d'identifier le commanditaire ni le destinataire. Plusieurs hypothèses ont été présentées. Pour les uns, le manuscrit a été réalisé à la demande de Maximilien. Certains le voient offert par ce dernier au jeune Charles, notre futur Charles Quint, à l'occasion de son émancipation. D'autres le voient commandé par Marguerite d'Autriche, pour la même raison ou pour l'usage de sa propre chapelle (quoi qu'il en soit, le manuscrit semble être resté à Malines, où il entre aux archives communales au XIX^e^ siècle).

---

1 Malines, *Stadsarchief*, sans cote (P. J. Van Doren, *Inventaire des archives de la ville de Malines*, t. 8, par V. Hermans, Malines, 1895, p. 265-266 : « HH Mengelingen n° I »). Descriptions détaillées : M. Debae, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Essai de reconstitution d'après l'inventaire de 1523-1524*, Louvain-Paris, 1995, p. 521-523, et F. Warmington, Mechelen, Archief en Stadsbibliotheek MS s.s., dans *The Treasury of Petrus Alamire. Music and Art in Flemish Court Manuscripts 1500-1535*, éd. H. Kellman, Amsterdam-Gand, 1999, p. 112-113, n° 23.

2 Sur celui-ci, voir E. Schreurs, Petrus Alamire : music calligrapher, musician, composer, spy, dans *The Treasury*, p. 15-27. Les dernières études en date sont celles présentées au colloque *Petrus Alamire – New perspectives on polyphony* (Anvers, 18-23 août 2015), auquel je n'ai pas pu assister. Sur la Chapelle autour de 1515, voir M. T. Ferer, *Music and Ceremony at the Court of Charles V. The* Capilla Flamenca *and the Art of Political Promotion*, Woodbridge, 2012, p. 40-72, 127-133, qui ne mentionne pas notre manuscrit.

Pour la singuliere affection qu'avons a luy. *Études bourguignonnes offertes à Jean-Marie Cauchies*, sous la direction de Paul Delsalle, Gilles Docquier, Alain Marchandisse et Bertrand Schnerb, Turnhout, 2017 (*Burgundica* 24), p. 43-51.
© BREPOLS PUBLISHERS DOI 10.1484/M.BURG-EB.5.113904



Fig. 1. Miniature de style ganto-brugeois (groupe Horenbout), *L'archiduc Charles d'Autriche, son frère et ses sœurs, entourés de personnages-types représentant les trois états de la société, et surmontés par l'aigle bicéphale symbolisant l'empereur Maximilien*, *ca* 1515, *Livre de chœur*, Malines, Archives de la ville, sans cote, fol. 1v, détail © Stadsarchief Mechelen - www.beeldbankmechelen.be (version en couleurs p. 555).

Nous reviendrons sur ces divers éléments après avoir examiné le contenu et la signification politique de la miniature inaugurale, occupant le quart supérieur gauche du fol. 1v, à hauteur de la première des cinq voix de la première messe.

La scène se déroule dans un espace ouvert qui pourrait être un jardin, où sont rassemblées une douzaine de personnes. L'espace derrière celles-ci est clos par un muret de pierre grise, au-delà duquel se profile un paysage vallonné comportant quelques arbres et rochers. Le ciel est vaste, dépourvu de nuages. Au cœur de la miniature figure un jeune homme assis sur un trône, adossé au muret. Devant lui sont assis dans l'herbe, en un cercle imparfait, un garçon (sur une cathèdre) et quatre jeunes filles. De part et d'autre de ce groupe occupant l'axe médian, figurent deux groupes de trois personnages, clercs et laïcs, sur lesquels nous reviendrons dans un instant.

Une tradition tenace a cru reconnaître l'empereur Maximilien lui-même dans le personnage principal de cette composition, sans doute parce que le trône et son dais sont surmontés par une vaste aigle bicéphale[3]. Seuls les musicologues Flynn Warmington,

3 L'idée apparaît dès F. J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens*, 2e éd., t. 5, Paris, 1867, p. 200-203, et a été suivie par de nombreux auteurs, dont L. Cuyler, *The Emperor Maximilian I and Music*, Londres, 1973, pl. 6 ; *Manuscrits à peintures en Flandre 1475-1550*, dir. M. Smeyers, J. Van der Stock, Paris-Gand, 1997, p. 30-31, 124-125, n° 4 ; Debae, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche*, p. 521 ; *Le Prince et le Peuple. Images de la société du temps des ducs de Bourgogne 1384-1530*, éd. W. Prevenier, Anvers, 1998, p. 330.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

encore que fort prudemment dans sa formulation, et Vincenzo Borghetti ont contesté cette identification et ont proposé, à raison, d'y voir le jeune archiduc Charles, et non son grand-père[4]. Nous allons reprendre leurs arguments, tout en les renforçant et en les complétant. Restera ensuite à réfléchir sur la signification politique de l'iconographie ainsi mise en évidence[5].

L'âge du personnage est un premier élément. Celui qui trône est un jeune homme : Maximilien, né en 1459, devrait être beaucoup plus âgé, tandis que l'identification au futur Charles Quint, né en 1500, convient parfaitement. Le personnage est vêtu d'une armure dorée, d'une cotte non armoriée et d'un manteau rouge fourré d'hermine. Il porte le collier de la Toison d'or, un sceptre dressé en main droite, un simple bonnet sur le crâne. Sa main gauche repose sur la poignée d'une épée laissée au fourreau, la pointe en terre. D'un empereur, on attendrait des *regalia* (couronne, globe, épée nue et dressée) qui font ici défaut.

Les armes qui identifient le personnage, à droite de sa tête, ne sont pas celles de Maximilien, mais bien celles portées par son fils Philippe le Beau puis par son petit-fils Charles comme archiducs austro-bourguignons (écartelé d'Autriche, d'issu de France, dit Bourgogne moderne, de Bourgogne ancien, et de Brabant, l'écusson de Flandre brochant sur le tout)[6]. Les armes pleines de Maximilien en sont fort différentes et intègrent notamment d'autres possessions habsbourgeoises héréditaires (duchés de Carinthie, Carniole et Styrie, comté de Tyrol)[7].

D'ailleurs, Maximilien apparaît plus loin dans le manuscrit (fol. 17r), comme orant face à une scène de Résurrection (fol. 16v). Sa devise *Halt mas in allen dingen* et ses armoiries simplifiées (d'or à l'aigle bicéphale, l'écusson d'Autriche sur le tout) l'identifient sans équivoque ; ses traits, son âge et ces emblèmes le distinguent clairement du jeune homme trônant dans le frontispice.

---

4 Warmington, Mechelen, p. 112-113. Cette identification, évoquée sans trancher par M. Vriens, De openingsminiatuur van het Mechels koorboek : een nieuwe visie, dans *De schatkamer van Alamire. Muziek en miniaturen uit keizer Karels tijd (1500-1535)*, éd. E. Schreurs, Louvain, 1999, p. 71, est par contre suivie par D. Eichberger, *Leben mit Kunst, Wirken durch Kunst. Sammelwesen und Hofkunst unter Margarete von Österreich, Regentin der Niederlande*, Turnhout, 2002, p. 150-152, *Charles Quint 1500-1558. L'empereur et son temps*, éd. H. Soly, Anvers, 1999, p. 503, et H. Meconi, Margaret of Austria, visual representation, and Brussels, Royal Library, Ms. 228, dans *Journal of the Alamire Foundation*, t. 2, 2010, p. 34. L'interprétation de V. Borghetti, Il manoscritto, la messa, il giovane imperatore. La messa *Fors seulement* di Pipelare e la politica imperiale della Casa d'Austria, dans *Imago Musicae*, t. 20, 2003, p. 65-107, est plus ambitieuse mais n'emporte pas la conviction.

5 F. Warmington n'envisage pas cet aspect de la question, tandis que V. Borghetti se perd dans diverses considérations (voir *infra*, n. 12 et 17).

6 M. J. Onghena, *De iconografie van Philips de Schone*, 2 vol., Bruxelles, 1959, e. a. pl. XXIX, XXX ; R. Laurent, *Les sceaux des princes territoriaux belges de 1482 à 1794*, Bruxelles, 1997, n^{os} 5-6, 16 ; H. Vanhoudt, *De munten van de Bourgondische, Spaanse en Oostenrijkse Nederlanden en van de Franse en Hollandse periode, 1434-1830*, Heverlee, 2015, n^{os} 199-213 et p. 223-225, 230-231, 235. Une variante existe avec un écusson parti de Flandre et Tyrol (au lieu de Flandre plein) brochant sur le tout : Onghena, *De iconografie*, e. a. pl. XL-*c.* L'archiduc Charles enfant portait les armes « austro-bourguignonnes » de son père chargées d'un lambel et timbrées d'un bonnet (voir *Charles-Quint et son temps*, s. l., 1955, n^{o} 131, fig. 5).

7 Laurent, *Les sceaux*, n^{os} 3-4 ; Id., Le grand sceau de majesté des archiducs Maximilien d'Autriche et Philippe le Beau (1484-1496), dans *Les Pays-Bas bourguignons. Histoire et institutions. Mélanges André Uyttebrouck*, éd. J.-M. Duvosquel, J. Nazet, A. Vanrie, Bruxelles, 1996, p. 287-295 ; O. Karaskova, *Marie de Bourgogne et le Grand Héritage. L'iconographie princière face aux défis d'un pouvoir en transition (1477-1530)*, t. 1, Thèse de doctorat en histoire de l'art inédite, Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2014, p. 235-236.

Si le blason est donc à lire comme celui de l'archiduc Charles, on observera qu'il n'est pas contre-écartelé des armes espagnoles, formule pourtant déjà attestée à l'époque[8]. La miniature met donc délibérément l'accent sur le seul héritage bourguignon, venu par Marie puis par Philippe le Beau. Ce choix est cohérent avec l'accession d'un Charles émancipé à la tête de ces principautés. On notera aussi l'absence des colonnes d'Hercule et de la devise *Plus oultre*, éléments d'emblématique qui ne furent adoptés qu'en 1516[9]. Par contre, les deux cartouches attenant au cadre de la miniature, en réalité des bordures raccourcies, comportent à trois reprises, dans leur décor végétal, de fines branches croisées évoquant les bâtons de Bourgogne.

Le nombre et le genre des personnages assis dans l'herbe en demi-cercle devant le trône du jeune homme correspondent à la fratrie du jeune archiduc Charles : Ferdinand (effectivement dépourvu du collier de la Toison d'or jusqu'en 1516), Éléonore, Marie, Isabelle et Catherine. L'identification du jeune homme à Maximilien obligeait les commentateurs à recourir à une explication acrobatique[10]. Par contre, l'identification à l'archiduc Charles et à sa fratrie est cohérente avec la composition. Celle-ci donne probablement une image idéale des rapports dynastiques austro-bourguignons tels que vécus à la cour de Malines (laquelle compensait peut-être de la sorte l'absence de Ferdinand et Catherine, élevés en Espagne, et le départ de Marie pour Vienne en mai 1514). L'effacement de Marguerite d'Autriche est par contre remarquable, mais peut s'expliquer si précisément la composition coïncide avec l'émancipation du jeune Charles (1515) et le retrait momentané de l'ancienne régente en 1515-1517.

Hors du cadre, le double folio comporte encore plusieurs vignettes à motifs héraldiques, au début des quatre autres voix : on relève le blason d'Autriche moderne, celui de Bourgogne ancien, celui du Portugal, et un quatrième, écartelé de Hongrie et du blason « austro-bourguignon » identique à celui posé à côté du trône. Si les deux premiers renvoient au double héritage transmis par Philippe le Beau à Charles, les deux autres renvoient peut-être aux fiançailles hongroises et portugaises de ses sœurs Marie et Éléonore[11].

---

8 Après avoir accédé au trône de Castille du chef de son épouse (1504), Philippe le Beau écartela son blason en 1 et 4 des armes espagnoles, en 2 et 3 de ses armes austro-bourguignonnes : Onghena, *De iconografie*, pl. XVIII ; Laurent, *Les sceaux*, nos 7-8. Son fils Charles sera représenté avec le même écartelé, dès 1506-1508, sur son sceau armorial *per provisionem* (*Ibid*., no 18) et encore en 1515-1517 sur son grand sceau équestre (*Ibid*., nos 23-24) ou dans le récit officiel de sa Joyeuse Entrée à Bruges (Vienne, Österreichische Nationabibliothek, Cod. 2591, fol. 44r, datant de 1515-1516 ; *Carolus. Charles Quint 1500-1558*, éd. H. Soly, J. Van De Wiele, Gand, 1999, p. 194, no 41). Par la suite, le destin espagnol et impérial de Charles amènera l'écu à de nouvelles redistributions des éléments signifiants (et ce dès les sceaux de majesté et la bulle de 1522 et 1523 : Laurent, *Les sceaux*, nos 27-32).

9 E. E. Rosenthal, The invention of the columnar device of emperor Charles V at the court of Burgundy in Flanders in 1516, dans *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, t. 36, 1973, p. 198-230.

10 Le garçon assis dans l'herbe était présenté comme le jeune Charles, sa tante Marguerite d'Autriche assise en face de lui, et les trois jeunes sœurs de l'archiduc élevées à Malines se trouvant assises à l'avant-plan, le tout au prix de la vraisemblance (la présumée Marguerite ne semblant guère plus âgée que son neveu). L'absence de Ferdinand et d'une des quatre sœurs de Charles se justifiait par le fait qu'ils étaient élevés en Espagne.

11 Marguerite d'Autriche prônait depuis 1509 une union portugaise pour Éléonore (réalisée seulement en 1517, après que Maximilien eut envisagé une alternative polonaise), tandis que Marie était promise dès l'enfance : M. J. Rodríguez-Salgado, Charles Quint et la dynastie, dans *Charles Quint*, éd. Soly, p. 49-55 et n. 23. Ajoutons qu'en 1515 Maximilien conclut un accord pour unir un de ses petits-fils, en pratique Ferdinand, avec la fille du roi de Hongrie : R. Fagel, Don Fernando en Flandes (1518-1521) : un príncipe sin tierre, dans *Fernando I, 1503-1564. Socialización, vida privada y actividad pública de un emperador del Renacimiento*, éd. F. Edelmayer, A. Alvar Ezquerra, Madrid, 2004, p. 268.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

Il reste à considérer les autres éléments de la miniature. Le trône et son dais sont surmontés par l'aigle bicéphale, portant au poitrail l'écu d'Autriche plein (de gueules à la fasce d'argent), tout en arborant des lys et une épée dressée. Sous les serres, se trouve une banderole avec l'inscription *Sub umbra alarum tuarum protege nos*. Il s'agit d'un emprunt clair au Psaume 16 (*Sub umbra alarum tuarum protege me*). Dans celui-ci, l'orant invoque l'Éternel et implore sa protection et son secours contre ses ennemis (« Toi qui sauves ceux qui cherchent un refuge, et qui par ta droite les délivres de leurs adversaires, garde-moi comme la prunelle de l'œil ; protège-moi, à l'ombre de tes ailes »). C'est donc le personnage assis sur le trône, et probablement aussi ceux qui l'entourent, qui sont placés dans la position d'invoquer la protection de l'aigle impériale. Cette attitude convient bien au jeune archiduc par rapport à son impérial grand-père. La majesté divine et celle de l'empereur, pourvoyeuses de protection, sont placées dans un rapport d'analogie, de même que la protection attendue respectivement par les fidèles et par les sujets (fussent-ils princes du sang)[12]. Une telle analogie n'est pas sans précédents[13]. En outre, comme la miniature est placée à côté du texte et des notes du début de la messe, l'invocation *Kyrie eleison* donne un poids singulier à l'image : la pitié du Seigneur est invoquée par les chantres au plan spirituel alors même que, dans une analogie entre registres profanes et sacrés, les personnages de la miniature invoquent celle de l'empereur sur le plan séculier.

Le trône et la fratrie sont accostés par des personnages debout, tous masculins. À gauche de l'image (mais à droite du trône, et donc à la droite du prince, présent tout à la fois dans son corps et dans ses armoiries) se tiennent trois personnages représentant le clergé : le pape, un cardinal et un évêque ou abbé mitré. Le groupe est surmonté d'une banderole, qui porte le texte suivant : *Domine refugium factus es nobis / a generacionem* [*sic*] *in generacionem*. Il s'agit cette fois d'une citation du Psaume 89. Le groupe de droite, situé à gauche du trône, est composé de trois personnages représentant le monde laïque : un homme en habit mi-long, un homme d'armes en armure, et un paysan muni de sa bêche. Le groupe est surmonté d'une banderole, qui porte le texte suivant : *Respice domine in servos tuos / et in opera tua dirige filios eorum*. Il s'agit d'un verset du même psaume. Le détournement de cette invocation en l'adressant à la personne du prince n'a rien de neuf : on trouve déjà ce verset sur les écriteaux de la Joyeuse entrée de Philippe le Bon à Gand le 23 avril 1458, marquant la réconciliation entre le duc et sa ville soumise[14].

La miniature est donc particulièrement chargée en éléments significatifs du point de vue politique. Reste à les interpréter. La scène ne peut évidemment représenter, comme on avait pu l'écrire jadis, une prestation de serment à Maximilien[15], dès lors que celui-ci

12 *A contrario*, Borghetti, Il manoscritto, p. 75, 84, identifiait de façon très improbable l'aigle aux *espérances* impériales futures de Charles, et non à la *présence* allégorique de Maximilien.

13 É. Bousmar, Duchesse de Bourgogne ou *povre désolée pucelle* ? Marie face à Louis XI dans les chapitres 45 et 46 de la chronique de Jean Molinet, dans *Jean Molinet et son temps*, éd. J. Devaux, E. Doudet, É. Lecuppre-Desjardin, Turnhout, 2013, p. 97-113 : l'empereur Frédéric III en Dieu le Père et le jeune Maximilien, puis Philippe le Beau, comme Sauveurs.

14 É. Lecuppre-Desjardin, *La ville des cérémonies. Essai sur la communication politique dans les anciens Pays-Bas bourguignons*, Turnhout, 2004, p. 176, n. 73, 283.

15 Serment (Fétis, *Biographie universelle*, p. 202) ou hommage (p. ex. Debae, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche*, p. 521), les opinions varient quelque peu. Pour K. Van der Heide, De symboliek in de handschriften : een dieperliggende betekeniswereld. Het Mechels koorboek als voorbeeld, dans *De schatkamer van Alamire*, p. 67-71, il s'agissait d'« een allegorische uitbeelding van Maximiliaans almacht » où l'empereur se serait fait représenter comme pape, ce qui paraît tout à fait excessif. Le pouvoir temporel des empereurs est déjà suffisamment chargé de sacralité, dans son essence et dans ses symboles, que pour chercher au-delà, quelles que soient les chimères césaro-papistes ou même les velléités d'élection pontificale de Maximilien.

ne peut être le personnage trônant. Maria Kapp avait proposé que la scène soit par contre un hommage à l'archiduc Charles assis au pied du trône de son grand-père[16]. Cette interprétation ne peut non plus être retenue, et pour la même raison. Elle semblait de toute façon peu cohérente en matière d'iconographie politique, le prince assis dans l'herbe ne possédant aucun insigne ni symbole de pouvoir et n'étant pas non plus celui vers qui convergent les regards. Par contre, l'hypothèse de Kapp a bien entendu l'intérêt d'attirer l'attention sur le moment de l'émancipation du jeune Charles, un moment qui correspond à celui de la réalisation du manuscrit selon les critères stylistiques et paléographiques. Dès lors, rubriqué sous la voix de ténor, le thème profane de la messe *Fors seullement l'atente que je demeure* [*en mon las cueur nul espoir ne demeure*] pourrait se comprendre : il n'y a nul espoir en mon cœur si ce n'est que je demeure *aux Pays-Bas*, exprimant le souhait de voir le prince naturel rester dans ses principautés bourguignonnes et la crainte qu'il ne les quitte à terme pour l'Espagne[17]. Cela dit, on ne peut exclure que l'image représente le prince orphelin *avant* son émancipation[18].

Penchons-nous sur la société figurée autour de la cour malinoise et du prince, et qui invoque l'empereur par deux extraits du Psaume 89 (relayant donc l'invocation du Psaume 16 prononcée probablement par l'archiduc lui-même et sa fratrie) : peut-être s'agit-il avant tout du peuple des Pays-Bas, mais la présence d'un pape dans le groupe de gauche permet d'universaliser l'invocation au pouvoir impérial[19]. Le rapport privilégié des princes malinois et de leurs sujets avec un pouvoir impérial à caractère universel est ainsi particulièrement mis en évidence, et cette configuration rejaillit inévitablement sur eux en matière de prestige. Mais dans le même temps, ce rapport apparaît aussi comme médiat, car il passe par le corps du prince naturel, Charles. L'iconographie de la miniature semble ainsi mettre à distance, sans la nier, l'autorité impériale, au profit d'un rapport plus direct au prince. La sujétion des gouvernés s'adresse d'abord au

16 M. Kapp, Das Chorbuch der Margarete von Österreich im Stadtarchiv von Mecheln, dans *Codices manuscripti*, t. 13, 1987, p. 121 ; Ead., *Musikalische Handschriften des burgundischen Hofes in Mecheln und Brüssel ca. 1495-1530. Studien zur Entwicklung Gerard Horenbouts und seiner Werkstatt*, Darmstadt, 1987, p. 100-113, surtout p. 105-106.

17 Borghetti, Il manoscritto, p. 84-85, comprenait : que la dignité impériale *demeure* dans la famille. Par ailleurs, remarquons que le texte non modifié de la chanson (*Fors seulement que je meure*) correspondait bien à la posture mélancolique de Marguerite d'Autriche comme veuve. Cet élément plaide pour son implication dans la commande du manuscrit, de même que l'insistance sur l'Immaculée Conception (fol. 34v-35r), relevée par B. J. Blackburn, Messages in miniatures. Pictorial programme and theological implications in the Alamire choirbooks, dans *The Burgundian-Habsburg Court Complex of Music Manuscripts (1500-1535) and the Workshop of Petrus Alamire, Colloquium Proceedings*, *Leuven, 1999*, éd. B. Bouckaert, E. Schreurs, Louvain, 2003, p. 173, 179, 182-184, un thème qui aurait été promu par Marguerite en lien avec les franciscains.

18 Cf. le double sceau de majesté (1508) où l'épée de Charles au fourreau, contrastant avec celle de Maximilien (dressée), peut être interprétée comme un symbole de minorité : Karaskova, *Marie de Bourgogne*, p. 376.

19 Le pape est le seul des six personnages debout à ne pas lever la main « in oath of allegiance », comme l'a noté Warmington, Mechelen, p. 112. On observera toutefois d'autres divergences : le cardinal lève le bras gauche et un seul doigt (le majeur), le paysan lève aussi le bras gauche (pouce, index et majeur tendus, annulaire et auriculaire repliés), l'homme d'armes lève le poing droit ganté, le prélat mitré et l'homme au chaperon lèvent la main droite, les cinq doigts tendus. Par contre, aucun membre de la fratrie ne lève le bras ou la main, semblant échapper totalement à ce mouvement supposé de prestation d'allégeance. La signification de ces gestes est peut-être différente. Ne s'agit-il pas tout simplement d'indiquer le ciel où plane la présence impériale ? La scène offre ainsi un parallèle séculier à la scène d'Annonciation du fol. 49v (telle que lue par D. Thoss, *Flemish miniature painting in the Alamire manuscripts*, dans *The Treasury of Petrus Alamire*, p. 58 et fig. 13: l'Ange « raises his right arm straight up indicating whence he has come »).

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

prince naturel, le gouvernant immédiat autour de qui l'on se rassemble, tandis que la majesté impériale est remise à sa place, éminente certes mais éloignée.

Si tel est bien l'objet principal du message visuel, cela pourrait expliquer deux particularités qu'il faut maintenant évoquer quant à la représentation des gouvernés eux-mêmes.

Nous ne sommes pas en présence d'une allégorie des *trois* états de la société (ou des trois ordres) comme tels[20], ni sans doute d'une autre forme de répartition des états. La tripartition de la société peut en effet se lire, mais de façon atténuée. De fait, l'aigle, le trône et les personnages assis, tous du même sang, occupent visuellement l'axe central de la composition. Dès lors, les personnages debout sont répartis symétriquement en *deux* groupes : le clergé à la place d'honneur (à gauche de l'image mais à droite des instances princières), la noblesse et le laboureur de l'autre côté. Mais cette bipartition apparente ne saurait dissimuler l'hétérogénéité du groupe laïque : le paysan, la bêche plantée au sol, une partie des jambes nues sous l'habit et les chausses baissées sur les mollets, ne saurait être confondu avec les deux autres hommes, portant tous deux l'épée, l'un en arme et le bacinet en tête, visière relevée, l'autre en robe mi-longue, chaperon en main et manteau doublé de fourrure. Ce qui frappe ici est la surreprésentation de l'élément assimilable à la noblesse (2/3 du groupe) et l'absence de personnage pouvant figurer le monde du commerce, de l'artisanat ou des élites urbaines[21], alors que ce sont ces dernières qui en réalité représentent le tiers état auprès du prince. Enfin, la présence du pape interdit de voir dans ces personnages ne serait-ce qu'une évocation des États généraux[22]. Le souverain pontife ne s'inscrit pas ici dans le schéma gouvernant-gouvernés, même si sa présence est, peut-être, censée renforcer l'adhésion de ceux-ci à celui-là[23]. La même remarque vaut au demeurant pour le personnage du cardinal, puisqu'aucun « Bourguignon » n'est pourvu de cette dignité en 1515[24]. La bipartition visuelle entre le clergé et les deux autres états n'est probablement pas une maladresse

20 La proposition a toutefois été avancée, notamment par Debae, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche*, p. 522. Eichberger, *Leben mit Kunst*, p. 151, évoque des « Ständevertretern ». Sur la question des états dans les textes (austro-)bourguignons, quelques éléments dans J. Dumont, Conserver ou transformer les structures sociales ? La place de l'idéologie ternaire au sein de la pensée politique française et bourguignonne à la fin du Moyen Âge, dans *Les états : ordres, institutions et formes (France 1302-1614)*, éd. M. Martin, Paris, 2013, p. 43-71. Il faut noter que ces personnages sont tous masculins, par le fait d'un androcentrisme à la fois typique de l'époque et trompeur quant à la complexité des rapports de genre. Voir not. É. Bousmar, La noblesse, une affaire d'homme ? L'apport du féminisme à un examen des représentations de la noblesse dans les milieux bourguignons, dans *Images et représentations princières et nobiliaires dans les Pays-Bas bourguignons et quelques régions voisines (XIVe-XVIe s.)*, éd. J.-M. Cauchies, *Publications du Centre européen d'Études bourguignonnes*, *XIVe-XVIe siècles*, t. 37, 1997, p. 147-155.

21 On aura compris que je n'identifie pas l'homme au chaperon et à l'épée comme représentant « la bourgeoisie » (*contra* : Debae, *La bibliothèque de Marguerite d'Autriche*, p. 522).

22 Sur les assemblées représentatives, voir en dernier lieu J.-M. Cauchies, Les assemblées d'états provinciaux aux anciens Pays-Bas (XVIe-XVIIIe siècles) : apogée, soubresauts ou déclin ?, dans *Revue du Nord*, t. 95, 2013, p. 669-679, et M. Van Eeckenrode, *Les États de Hainaut : servir le prince, représenter le pays. Une assemblée dans les allées du pouvoir (*ca *1400-1550)*, Thèse de doctorat en histoire inédite, Université catholique de Louvain, 2015.

23 Notons au passage qu'il ne peut évidemment s'agir du pape néerlandais Adrien VI, ancien précepteur de Charles, qui n'a été élu cardinal qu'en 1517 et pape qu'en 1522, c'est-à-dire après la date probable de confection du manuscrit et à un moment où Charles, devenu roi espagnol (1516) puis empereur (1519), eût d'évidence été doté par le miniaturiste d'autres *regalia* et d'autres armoiries.

24 Il faut pour cela attendre la double nomination en 1517 d'Adrien d'Utrecht (voir n. 23) et de Guillaume de Croÿ, évêque de Cambrai. Les précédents étaient tous décédés. Voir J.-M. Cauchies, *Philippe le Beau, le dernier duc de Bourgogne*, Turnhout, 2003, p. 68 (François de Busleyden) ; W. Paravicini, Burgundische Kardinäle. Erfolge und Niederlagen an der Römischen Kurie im 15. Jahrundert, dans *Das Ende des konziliaren Zeitalters (1440-1450)*, éd. H. Müller, Munich, 2012, p. 253-294.

de composition, mais pourrait procéder d'une mise en évidence compréhensible du premier des trois états, dans le contexte d'un manuscrit destiné à un usage liturgique au sein de la cour.

Seconde particularité : la miniature n'offre aucune prise en compte de la diversité territoriale et constitutionnelle de l'héritage bourguignon[25]. Ceci contraste fortement avec d'autres représentations du pouvoir que l'on rencontre par exemple sous les principats de Philippe le Bon ou Charles le Hardi, y compris dans l'enluminure des manuscrits de luxe. La scène de présentation des *Chroniques de Hainaut* et celle du *Gillion de Trazegnies* sont exemplaires à cet égard : si le duc est présent devant son trône et son dais, entouré de ses conseillers et de son héritier, et si le tapis dédouble en quelque sorte sa personne physique en présentant ses armoiries, les marges sont remplies de motifs végétaux entre lesquels sont disposées les armoiries des différentes principautés et seigneuries constitutives de l'État, ou des États, bourguignon(s)[26]. Dans le *Liber missarum* de Malines au contraire, cette composition en détail de l'État n'apparaît nullement. Vu le caractère très construit de l'image, il paraît peu probable que l'artiste ait ignoré que les Pays-Bas austro-bourguignons constituaient une union personnelle dotée d'institutions et d'un personnel transversal, mais nullement une structure étatique unifiée (d'autant que les ateliers urbains de l'école ganto-brugeoise se situent au cœur de cet ensemble territorial). Au contraire, on peut penser que l'iconographie du Livre de chœur malinois représente un point de vue assumé.

***

Mais quel point de vue ? Qui donc souhaite mettre ainsi l'accent sur l'unité des sujets, sans distinction de comté ou de duché, autour de l'archiduc et de sa fratrie austro-bourguignonne, en affichant les armoiries héritées de son père, sans référence à l'Espagne, et sous l'ombre des ailes de Maximilien ? Est-ce Maximilien lui-même qui est derrière ce programme, comme commanditaire ? Ou est-ce au contraire ici la cour de Malines qui s'exprime, reconnaissant l'autorité impériale et le bénéfice que sa protection peut apporter, mais considérant tout de même celle-ci comme lointaine et préférant mettre en avant le prince naturel, dans son corps physique, dans ses armoiries et, à défaut encore de descendance, dans sa fratrie ? Le commanditaire pourrait en ce sens avoir été Marguerite d'Autriche, sensible au point de vue régnicole ou « bourguignon[27] ». Si c'est bien le cas, n'est-il pas remarquable que l'accent soit mis sur la cour dans son rapport privilégié à l'empereur, alors que les gouvernés sont représentés par des personnages-types, peu représentatifs de la réalité territoriale hétérogène des possessions du prince ? Serait-ce l'expression d'une tendance, consciente ou non, à la centralisation ? D'un rejet des particularismes ? Que faut-il penser de l'absence d'un personnage typiquement urbain (marchand ou artisan) et de l'absence d'un homme de robe longue ? Le prince n'est pas entouré de conseillers : faut-il considérer que les nobles à l'avant-plan sont censés jouer naturellement ce rôle, comme archétypes ? Ou

25 Une diversité soulignée par J.-M. Cauchies, État bourguignon ou états bourguignons ? De la singularité d'un pluriel, dans *Power and persuasion. Essays on the Art of State Building in Honour of W. P. Blockmans*, éd. P. Hoppenbrouwers, A. Janse, R. Stein, Turnhout, 2010, p. 49-58, ainsi que, notamment, par R. Stein, Seventeen. The multiplicity of a unity in the Low Countries, dans *The Ideology of Burgundy. The Promotion of National Consciousness 1364-1565*, éd. D'A. J. D. Boulton, J. R. Veenstra, Leyde, 2006, p. 223-285.

26 É. Bousmar, H. Cools, Le corps du Prince dans les anciens Pays-Bas, de l'État bourguignon à la Révolte (XIV^{e}-XVI^{e} siècles), dans *Le corps du prince*, éd. É. Bousmar, H. Cools, J. Dumont, A. Marchandisse, *Micrologus*, t. 22, 2014, p. 264-266. Nombreux autres exemples dans Stein, Seventeen.

27 Voir aussi n. 17.

IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.

bien n'était-ce simplement pas le lieu de dépeindre le prince en son conseil ? Parce que Marguerite, si c'est elle le commanditaire, se défie du seigneur de Chièvres[28], et préfère mettre l'accent sur le prince en sa famille ?

On le voit, le présent travail appelle des prolongements sur le terrain de l'iconographie, mais aussi sur celui de l'emblématique, des cérémonies et, plus fondamentalement, des rapports de pouvoir sous-jacents. Dans son rapport d'hommage ambigu à la figure de l'empereur et dans la reconnaissance de son petit-fils comme prince naturel, la miniature du *Liber missarum* de Malines n'a pas fini de nous intriguer.

28 Sur ces factions, voir notamment J.-M. Cauchies, Croit conseil et ses « ministres ». Les conseillers de Philippe le Beau (1494-1506), dans *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance v. 1450-v. 1550*, éd. C. Michon, Rennes-Tours, 2012, p. 57-59 (éd. revue de l'étude parue dans *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, éd. A. Marchandisse, J.-L. Kupper, Genève, p. 391-411) ; *Marie de Hongrie. Politique et culture sous la Renaissance aux Pays-Bas*, éd. B. Federinov, G. Docquier, Morlanwelz, 2008, p. 29-30, 37-38, 40-51 (contributions de L. Gorter-van Royen, J.-M. Cauchies, G. Docquier) ; R. Fagel, Un heredero entre tutores y regentes. Casa y corte de Margarita de Austria y Carlos de Luxemburgo (1506-1516), dans *La corte de Carlo V*, éd. J. Martinez Millan, t. 1, Madrid, 2000, p. 115-140.



© BREPOLS PUBLISHERS
THIS DOCUMENT MAY BE PRINTED FOR PRIVATE USE ONLY.
IT MAY NOT BE DISTRIBUTED WITHOUT PERMISSION OF THE PUBLISHER.



Fig. 1. Miniature de style ganto-brugeois (groupe Horenbout), *L'archiduc Charles d'Autriche, son frère et ses sœurs, entourés de personnages-types représentant les trois états de la société, et surmontés par l'aigle bicéphale symbolisant l'empereur Maximilien*, *ca* 1515, *Livre de chœur*, Malines, Archives de la ville, sans cote, fol. 1v, détail © Stadsarchief Mechelen - www.beeldbankmechelen.be.